

L'INCARNATION SUR TERRE

L'INCARNATION

LES PRIORITES

Il existe des ordres de priorités au niveau des choix d'incarnation. Il est bien évident qu'une conscience ne peut prévoir une incarnation qu'en fonction des "offres" de corps en préparation par les êtres incarnés. Or, au risque de vous surprendre, souvent les demandes d'incarnation sont plus élevées que le nombre de corps disponibles.

Les guides d'évolution établissent dans ce cas des ordres de priorité.

Les priorités accordées aux demandeurs d'incarnation se font en fonction des éléments ci-dessous, et dans l'ordre suivant :

1 - Les êtres qui ont eu un problème dans l'incarnation précédente pendant l'arrivée dans le nouveau corps. Ce sont des êtres qui ont eu, soit un problème de structure, soit d'énergie, soit pathologique grave ce qui a eu pour conséquence la perte du bébé. Cela peut être, aussi, la conséquence d'un avortement tardif dû à une malformation ou un accident.

2 - Les êtres originaires de la Terre qui ont déjà eu des incarnations et qui sont dans un cycle d'incarnations.

3 - Les êtres proches de la vibration terrestre, comme par exemple des êtres venant de la planète Arius, qui tourne autour de l'étoile Procyon.

4 - Les êtres qui finissent un cycle, comme par exemple dans une civilisation précise, ou qui doivent continuer ce cycle dans cette civilisation de manière impérative.

5 - Les êtres qui ont fait une erreur et qui doivent s'incarner à un moment précis pour corriger cette erreur.

6 - Les nouveaux arrivants, c'est-à-dire ceux qui commencent à s'incarner pour débiter un cycle terrestre. Le nombre de ces nouveaux arrivants est d'ailleurs supérieur en début de cycle terrestre d'incarnations.

7 - Les êtres qui n'ont pas de cycle précis à faire sur Terre mais qui viennent étudier la terre pendant quelques incarnations.

8 - Les êtres non en accord avec la Terre mais obligés de s'incarner pour effectuer un rectificatif karmique par rapport à la Terre, (par exemple suite à des refus d'incarnations de leur part après quelques incarnations passées sur celle-ci et ayant engendré un karma).

Remarques

- Cet ordre de priorités n'est pas un ordre hiérarchique en ce sens qu'un être du groupe 2 peut aussi être du groupe 8 par exemple.

C'est un équilibre entre ces différents critères qui établit la priorité des êtres qui doivent s'incarner, ceci pour un but similaire. Bien entendu des êtres qui ont un but important auront une préparation plus détaillée, plus aidée et plus prioritaire que d'autres qui n'ont qu'un but personnel.

- Dans certaines périodes où peu d'êtres désirent s'incarner, il n'y a pas de problème crucial de choix du point d'incarnation. Egalement quand de nombreux corps sont disponibles comme à l'époque actuelle.
- Dans le cas particulier des phénomènes d'amitiés, certains êtres évoluent en groupe, et se rencontrent d'une incarnation à l'autre. La décision est prise en commun de se rencontrer dans l'incarnation future. Le cadre peut être la famille, les voisins ou des rencontres étrangères. Comme nous l'avons vu plus haut, cela nécessite une organisation dans laquelle des ordres de priorité peuvent être établis.
- Il existe également des priorités par rapport aux êtres qui évoluent au travers d'amitié de famille, et qui veulent se retrouver d'une incarnation à l'autre. (Père, mère, frères, sœurs...), car ils ne vibrent pas au même niveau cosmique et ne peuvent se rencontrer que dans la matière. Des affinités ou ententes pourront d'ailleurs se créer dans la matière sans qu'il y ait vraiment correspondance cosmique.
- Il peut y avoir aussi entente mutuelle en ce sens que l'être va choisir des parents qui vont le pousser, par exemple, l'aider, et qu'il a connus dans une autre incarnation, même s'il n'y a pas de véritable affinité cosmique.
- Les êtres des derniers ordres de priorité deviennent prioritaires au bout de plusieurs tentatives au cours desquelles d'autres priorités ont été accordées. Tous ceux qui désirent, ou qui doivent s'incarner arrivent à le faire.

PRINCIPES DE L'INCARNATION SUR LES PLANS SUBTILS

Chaque incarnation nécessite, nous l'avons vu, une préparation minutieuse. Nous devons intégrer un fœtus qui sera notre corps matériel durant une incarnation.

Nous allons étudier le cas un peu spécifique de consciences qui, venant d'ailleurs, au-delà de Gaïa, veulent s'intégrer sur des plans de l'astral.

Pour s'intégrer sur les plans de l'astral certaines consciences peuvent d'elles-mêmes prendre des énergies correspondant au plan sur lequel elles veulent faire leurs expériences et se constituer un corps-véhicule. Mais certaines consciences n'ont pas la possibilité de se créer ce corps, car elles n'ont pas l'habitude de ces plans. Dans ce cas un processus est entamé. Le voici :

Lorsqu'une conscience désire faire une expérience sur le plan astral de Gaïa, et qu'elle n'a pas la possibilité de créer par elle-même son véhicule astral, ce sont deux consciences de la Terre qui vont créer ces corps, c'est-à-dire qu'un processus va se mettre en place, identique à celui d'une incarnation dans la matière.

La conscience ne naîtra pas sur un plan matériel mais sur un plan astral. Dans certains cas cela pourra se traduire dans l'incarnation par une fausse couche, par exemple.

Remarquons que toutes les fausses couches ne sont pas dues à une naissance d'une conscience sur le plan de l'astral ou du mental, mais certaines oui, car elles permettent à des consciences qui n'ont pas encore acquis la capacité de se créer ce corps astral, de pouvoir s'incarner sur ces plans. Nous ne l'avons pas noté dans les remarques précédentes car ce cas particulier demandait un développement.

Ce type de fausse couche peut se situer à plusieurs mois de grossesse.

Pourquoi dans ces cas-là passer par le processus de la matière à travers la fabrication d'un fœtus au lieu de procéder directement dans l'astral ? Cela permet à la conscience de pouvoir se focaliser en un lieu, un endroit. Un couple qui émet des énergies pour préparer un corps matériel ou un corps astral permet à une conscience de pouvoir se centrer, c'est un point de focalisation pour la conscience. Il faut parfois cette action matérielle pour permettre à une conscience de s'intégrer sur un plan astral. Cela est peut être difficile à concevoir pour certains aujourd'hui alors que cela se produit depuis toujours sur ces plans, depuis que l'homme existe sur la Terre.

Certaines consciences du type matériel acceptent ce rôle pour des consciences qui n'ont pas ces possibilités en elles-mêmes.

Les consciences des deux parents sont, bien sûr, conscientes mais sur les autres plans, très rarement dans la matière. D'ailleurs il n'est pas toujours demandé aux parents leur permission. Il leur est simplement suggéré de se prêter à cette aide pour une conscience bien précise.

Il arrive parfois que deux consciences, au niveau de l'astral, puissent s'unir pour créer un corps directement dans l'astral, mais dans ce cas ce corps n'est pas créé par un acte sexuel.

Les deux parents dans leurs corps astraux vont moduler les énergies. Ils agissent ainsi car ils ont le désir de recevoir une conscience qui leur ressemble. A partir de là il va leur être demandé de créer un corps en se servant des énergies du plan astral en n'oubliant aucun détail. Durant cette création ils peuvent se tromper mais ce n'est pas grave. Comme ce ne sont que des énergies, la conscience par elle-même pourra rattraper les erreurs, ou bien ce seront les guides qui les aideront à prendre conscience de ce qui ne va pas avant que la conscience elle-même ne puisse s'intégrer dans ce corps. Ces procédés sont appliqués pour des consciences dont l'origine n'est pas de la Terre. Une conscience de Gaïa peut s'éveiller sur un plan astral, sur un plan mental ou aussi s'éveiller sur un plan matériel de Gaïa. Celle qui s'éveille sur le plan astral n'a pas de problème pour se créer un corps puisqu'elle est déjà baignée dans ces énergies. Nous parlons ici des consciences qui vont s'incarner et qui viennent d'ailleurs, qui ne font pas partie de la sphère Gaïa.

PROCESSUS DE CREATION DES CORPS SUBTILS

La création des corps subtils se fait en fonction de certains processus que nous allons globalement aborder maintenant.

Nous avons vu que l'être non incarné décide de prendre un corps, mais pour bien pénétrer ce corps, et pour pouvoir s'en servir, il doit matérialiser, cristalliser d'autres corps subtils; ces corps faisant le lien entre le corps matériel et le potentiel non incarné.

Cela peut s'accomplir consciemment par l'être ou être effectué par des guides s'il n'est pas capable de les constituer.

Nous distinguons les processus suivants :

- Dans les phases 12 à 7 :

L'énergie de base est prise au niveau du corps intermédiaire ou de la Grande Conscience, ceci pour que l'être puisse avoir une ouverture vers le cosmos.

Ensuite, il ouvre un canal qui permettra à l'âme d'animer cette énergie pour qu'elle puisse vivre par elle-même, et posséder un libre arbitre.

Ensuite il y ajoute l'énergie du corps de l'unification, (appelé aussi corps causal). Cette énergie permettra à l'être incarné d'avoir des rapports avec ses vies antérieures, également des rapports avec des êtres qui ont un karma vis-à-vis de lui, (positif ou négatif), êtres qui auront une action dans la vie de l'individu.

- Dans les phases 6 - 5 - 4 :

Durant ces phases, et suivant le choix familial, suivant le but concret, l'être va chercher de l'énergie mentale, et juste assez, pour qu'une fois incarné, il puisse s'individualiser vis-à-vis des autres membres de son foyer et de ceux qui seront proches de lui. Ou bien vis-à-vis de ceux qui auront un impact sur lui, juste avant et après la naissance; juste ce qu'il faut pour que le fœtus ou le bébé ait suffisamment d'énergie pour ne pas trop absorber celles qui viendraient de l'extérieur, pour pouvoir se différencier.

Cette différenciation est importante car elle lui permettra de s'interroger sur les différents contacts qu'il aura avec l'extérieur. Sinon il vivrait suivant les vibrations externes et n'aurait pas de potentiel suffisant pour avoir son libre arbitre. Il suivrait l'ambiance générale comme cela se passe pour les animaux, car ceux-ci ne reçoivent pas d'énergie mentale.

- Dans les phases 3 - 2 - 1 :

Dans ces phases, dès qu'il y a contact avec le fœtus, il y a appel d'énergie astrale qui permet à l'être de se fondre dans le corps matériel en préparation, de prendre l'apparence du moule physique et de vivre dedans et autour de ce moule. Dans cette période l'être reste très sensible aux sentiments de la mère.

Remarques :

L'énergie habite le fœtus ou se retire suivant les moments mais il reste toujours un petit peu de cette énergie. Quand elle se retire, elle est consciente, car elle a encore un lien très fort avec le potentiel intermédiaire, mais ce lien diminue au fur et à mesure des phases de veille. A chaque fois que l'être entre dans le corps, il y va avec de plus en plus d'énergie, et à chaque fois qu'il quitte ce corps lors du sommeil de la mère, il reste de plus en plus d'énergie en pourcentage dans ce corps.

A partir du 7^e mois, toute l'énergie peut s'incarner dans le fœtus mais elle peut encore entrer et sortir.

Si l'énergie est très active, elle va essayer de garder le maximum d'énergie à l'intérieur du fœtus, si l'énergie se laisse porter par le cheminement de la nature elle sera souvent sortie du corps.